61e ANNEE. — N° 10 MERCREDI 26 JANVIER 1921

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La dette des vaincus. Banqueroute générale ou concordat. — La préoccupation du Premier anglais. Toutes les solutions sont dominées par l'unité d'action sur le front de paix. — M. Loucheur et les régions libérées. — La haute moralité de Lénine et le régime bolcheviste.

Au moment où le Conseil suprême allait se réunir à Paris, un grand organe de Berlin déclarait que l'Allemagne paiera une indemnité immédiate à HUIT conditions énumérées par le journal boche :

La France s'interdit d'aider la Pologne ; — la Haute-Silésie reste allemande ; — la Bavière et la Prusse restent armées ; — on rend aux Germains une partie de leur flotte, etc., etc.

C'est coquet. Un journal anglais déclare que la proposition est impertinente.

Tout autre commentaire serait superflu.

Mais, de ce que les vainqueurs entendent être payés, il ne faut pas conclure que l'Allemagne pourra indemniser en totalité ses victimes.

Dans l'*Œuvre*, Robert de Jouvenel dit que les dommages s'élèvent à 750 milliards !!

Or, de leur côté, les Alliés doivent, à l'Amérique : la France 70 milliards, l'Angleterre 70 milliards. L'ensemble des sommes dues par l'Entente aux Etats-Unis dépasse 150 milliards. La situation financière internationale est inextricable !

On n'en sortira que par la banqueroute ou le concordat.

On cherche en vain une solution au problème effarant des réparations si on ne l'internationalise pas. Assainir la situation financière mondiale est l'intérêt des créanciers comme des débiteurs. Les Alliés ont triomphé des empires centraux par l'unité de front. La Victoire sera vaine si, pour le relèvement économique du Monde, les puissances alliées ne reconstituent pas l'unité du front diplomatique, financier et économique.

Le Conseil suprême arrivera-t-il à cette conclusion ? M. Briand l'espère puisqu'il a dit à la Chambre : « Je considère que si sur le front de la paix on n'établit pas la même unité d'action, que celle employée pour gagner la guerre, on ouvre à l'Allemagne toutes les possibilités d'échapper, sinon à la totalité, du moins à une grande partie de sa dette, et mon premier effort est pour établir sur ce front une unité d'action. »

Espérons que le Président du Conseil saura convaincre les Premiers anglais et italien.

⁂

Mais, si nous en croyons l'envoyé spécial de l'*Œuvre* en Angleterre, Lloyd George placerait en première ligne une préoccupation personnelle qui n'est pas mince.

Notre confrère dressant un tableau des deux pays, France et Angleterre, établit que si la France agricole offre une résistance sérieuse à la propagande bolcheviste, l'Angleterre n'est pas logée à la même enseigne. Chez les Britanniques la démocratie ouvrière est maîtresse de la situation, un douzième seulement de la population vivant du travail de la terre. Elle le sait et les dirigeants avec elle. « La machine anglaise est enrayée. Si le chômage persiste, la crise prendra vite, au point de vue social, un caractère aigu » Lloyd George est fatalement dominé par cette préoccupation. « Voilà ce qu'en France vous ne semblez pas comprendre, ajoute notre confrère. L'homme avec qui vous allez causer une fois de plus est l'homme de la liquidation anglaise et cet homme se sent talonné par la révolution qui menace. »

D'où il suit que le Premier anglais songe, avant tout, à faire cesser le chômage dans son pays en rouvrant aux marchands anglais le marché européen. On ne saurait le blâmer de ce dessein. Mais là encore il y a impossibilité matérielle, si l'accord n'est pas absolu entre les Alliés. L'obstacle au projet anglais réside dans le taux prohibitif du change.

Il ne faut pas perdre de vue, comme le fait remarquer un journal financier, que l'Allemagne, dont le sol n'a pas souffert de l'invasion et dont les usines sont intactes, a repris très rapidement sa puissance de production d'avant-guerre et qu'elle est aujourd'hui en mesure de vendre en France à meilleur compte que n'importe quelle autre nation. La hausse de la livre sterling et du dollar profitait aux Anglais et aux Américains tant qu'ils étaient seuls à produire et qu'il fallait, bon gré mal gré, s'adresser à eux pour des produits de première nécessité ; il en est autrement aujourd'hui que l'Allemagne est de nouveau en ligne et que la dépréciation du mark par rapport à notre monnaie fait de ce pays une très redoutable concurrente pour nos alliés Anglo-Saxons.

Ces derniers n'ont donc aucune chance de « rouvrir à leurs marchands le marché européen » si le change ne s'améliore pas par une entente entre les nations. Si au contraire ce résultat est atteint, la situation générale se redressera par la facilité accordée au commerce de tous les pays.

D'où l'éternelle conclusion : unité d'action sur le front de paix.

⁂

M. Loucheur, ministre des régions libérées, se déclare résolu à un effort particulièrement intense pour mener à bien, dans le minimum de temps, la restauration de nos départements ravagés. Pour atteindre ce résultat, M. Loucheur abandonne les errements anciens : « l'exécution des travaux, dit-il, sera laissée à l'initiative privée ». Voilà un ministre averti qui n'a aucune illusion sur l'incapacité totale de l'Etat chef d'industrie.

Il sait que le travail confié à des entreprises privées sera plus vite et mieux fait, et à un prix beaucoup moins onéreux.

On ne saurait trop louer le ministre de son initiative. Il a, du reste, vu de trop près le lamentable sort de nos provinces du nord et de l'est pour ne pas avoir été frappé de la situation pénible des populations de ces régions.

« On ne s'ingéniera jamais trop, écrit le *Temps*, à réduire l'attente que subissent encore si fréquemment les sinistrés, pour la délivrance de leurs titres et la certification de leurs droits. Mais, justement, la solution ne serait-elle pas dans l'accélération même du travail des commissions ? C'est là qu'il faut porter l'effort.

Les sinistrés peuvent être persuadés que rien de leurs revendications n'échappera à la vigilance, ni du gouvernement, ni des pouvoirs publics. Des déclarations de M. Loucheur, ils retiendront ce qui nous en paraît la marque distinctive : le témoignage immédiat d'une sollicitude en éveil et qui n'est pas près de se lasser. »

⁂

Les journaux ont publié des renseignements détaillés sur la mort des trois socialistes français partis en Russie pour faire une enquête sur le bolchevisme.

Nos trois compatriotes, ayant éprouvé de cruelles désillusions, eurent le tort de ne pas cacher leurs sentiments. Inquiets sur le résultat que pourrait avoir le témoignage de ces socialistes avertis, les Rouges refusèrent les laissez-passer pour le retour en France.

En vain nos compatriotes firent-ils des tentatives multiples auprès des dirigeants de Moscou. Ils furent invariablement éconduits. Ils se résolurent alors à simuler un voyage dans l'Oural. Ayant semé les argousins qui les filaient, ils se dirigèrent vers le nord, espérant s'évader par la mer. Leur arrivée sur la côte de Mourmansk fut signalée à Moscou. Ordre fut donné de les arrêter coûte que coûte. L'ordre arriva trop tard. Les trois socialistes étaient partis. Mais un vapeur bolchevik put rejoindre le petit bateau qui emportait les fugitifs vers un port de la Norvège. On s'empara d'eux et on les..... jeta à la mer.

Voilà l'affirmation de nos grands confrères d'après des télégrammes de Reval.

Si, le fait est exact, on peut juger par là de la haute valeur morale de Lénine et du régime bolcheviste.

Le *Vorwærts*, organe socialiste de Berlin, fournit un autre renseignement qui doit être retenu comme une importante contribution à l'histoire du bolchevisme.

Dans cette feuille, le socialiste Bernstein établit que la Prusse a donné à Lénine des sommes considérables pour faire en Russie la belle besogne que l'on sait.

« A l'heure qu'il est, écrit-il, j'ai appris de source sérieuse qu'il s'agissait de sommes presque incroyables, qui dépassaient certainement cinquante millions de marks or et par conséquent d'une importance telle que Lénine et consorts ne pouvaient douter de leur origine. La chose n'est donc pas d'un mince intérêt pour aider à juger la moralité politique des maîtres actuels de la Russie. »

Commentant la révélation du *Vorwærts*, notre confrère des *Débats* écrit :

« L'activité bolcheviste a abouti à Brest-Litowsk. On s'était bien aperçu, à voir l'attitude du général Hoffmann à l'égard des négociateurs, que les Allemands ne se gênaient pas avec les bolchevistes. On comprend aujourd'hui qu'ils avaient toutes les raisons d'en prendre à leur aise : les bolchevistes étaient à la merci des Allemands. Le socialiste majoritaire Bernstein se demande où irait l'Internationale socialiste si elle acceptait de pareilles pratiques. Peut-être les naïfs disciples du communisme de Moscou pourront-ils faire quelques réflexions sur la moralité politique de Lénine et de ses compagnons. »

Il est donc établi, par un allemand, que Lénine est, UNIQUEMENT, l'homme de la Prusse ;..... et c'est derrière ce triste individu que se rangent les communistes Français. Par Lénine, nos socialistes de la nuance Frossard et Cachin tendent la main aux assassins de nos fils. C'est du propre !...

A. C.

INFORMATIONS

L'Allemagne n'est pas décidée à désarmer

Reproduisant les allégations de la *Deutsche Tageszeitung*, toutes les feuilles nationalistes, depuis la *Gazette de la Croix* jusqu'à la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, décrivent avec un grand luxe de détails l'organisation de l'armée rouge en Westphalie, dont le commandement militaire serait à Berlin.

Ce sont toujours les mêmes campagnes qui recommencent chaque fois qu'il est question du désarmement de l'Allemagne.

Ce que, victorieuse l'Allemagne eût exigé

Au Reichstag, le conservateur nationaliste Helferich, répondant à des critiques contre sa politique fiscale, se défend d'avoir été le seul à s'illusionner sur l'issue de la guerre. Il signale que, dans un mémoire rédigé par un député majoritaire sur les réparations qu'on comptait exiger des alliés après la victoire, on demandait entre autres le remboursement intégral des frais et dommages de guerre, l'amortissement de toutes les dettes de l'empire, la création d'un fonds pour les mutilés et d'un autre pour le mouillage de nouveaux câbles, la création de stations radiotélégraphiques et une somme destinée à offrir des dons à l'empereur, aux généraux victorieux et aux hommes d'Etat.

Le renégat alsacien Jung est arrêté à Stuttgard

Une arrestation sensationnelle est signalée de Stuttgart. Sur la requête du gouvernement français, le gouvernement wurtembergeois a fait procéder à l'arrestation, en attendant l'extradition, de l'abbé Eugène Jung professeur au collège de Wildbad, recherché par le parquet de Saverne pour incendie volontaire et tentative d'assassinat commis en Alsace au lendemain de l'armistice.

Pendant la guerre, l'abbé Jung a été aumônier militaire allemand. Au moment de l'armistice, il fit une ardente propagande allemande puis disparut du pays.

Les faits criminels mis à sa charge dateraient de ce moment et se seraient passés au village de Wangenbourg, dans les Vosges. Jung trouva une place de professeur à Wildbad, mais fut dépisté récemment.

Comme Alsacien de souche, ce germanisant devint, malgré lui, citoyen français, grâce au traité de Versailles et donc justiciable des tribunaux français.

Un sous-marin anglais coule dans la Manche

L'amirauté annonce officiellement que le sous-marin britannique « K 5 » s'est perdu corps et biens dans la Manche, dans la nuit du 20 janvier.

Le sous-marin K-5 était un des derniers construits, son équipage se composait de 6 officiers et de 50 hommes. A la surface, il filait 24 nœuds. En plongée, il en filait 9. Il était muni de 8 lance-torpilles, de 2 canons de 4 pouces et d'un canon de 3 pouces. La longueur du bâtiment était de 338 pieds.

L'accident aurait eu lieu à l'ouest de Plymouth, à une centaine de milles de la côte.

Les Grecs battus

Toutes les nouvelles arrivées à Constantinople confirment le grave échec subi par les Grecs.

L'opinion publique commence à se réjouir de la victoire kémaliste dont le bruit perce partout malgré la censure très sévère exercée par les Anglais.

A Athènes, d'après des nouvelles données par des voyageurs, on ne sait absolument rien sur ce qui se passe en Anatolie.

2.000 blessés grecs et 3.000 réfugiés sont arrivés à Constantinople. On croit que les Grecs ont dissimulé à dessein l'étendue des pertes subies par eux devant Brousse.

Le franc français s'améliore

Samedi, 22 janvier 1921, la livre sterling était à 54 fr. 41, alors que, la veille, elle atteignait 57 fr. 01, et que, quelques jours auparavant, elle dépassait 61 fr.

Le dollar qui, la semaine passée, oscillait dans les environs de 17, s'est effondré samedi à 15.06 1/3 ; hier, il tombait à 14.31.

Les 100 fr. suisses valaient 226 1/2, en nouvelle baisse sur la veille, où ils étaient à 237.

Les 100 fr. belges, qui étaient avant-hier, à 105 fr., descendaient hier à 104 3/4.

Les raisons de cette baisse sont multiples et réconfortantes.

M. Raphaël Georges Lévy, sénateur, vient de lire au Comité parlementaire français du commerce, un remarquable rapport sur le problème du change et la circulation fiduciaire.

Interrogé sur ce qu'il pensait de cette baisse, M. Lévy a répondu : « D'une façon générale, je m'attendais à cette amélioration de notre change ; je ne l'espérais pas aussi brusque. La rapidité avec laquelle elle s'est produite est un excellent indice pour l'avenir. »

40 jours sans manger et sans boire

La doctoresse polonaise Lipinska, dont le livre « les Femmes médecins » a obtenu le premier prix de l'Académie de médecine de Paris, et qui est actuellement à Londres, a terminé, aujourd'hui, un jeûne volontaire de quarante jours. Ce qui est le plus remarquable, c'est que pendant les trente premiers jours de son jeûne, Mme Lipinska n'absorba aucun liquide.

On déclare que c'est la première fois qu'un être humain se passe d'eau pendant une aussi longue période et réussit à survivre.

Une ode au Kaiser

Voici encore une preuve que le culte du kaiser n'est pas compromis en Allemagne. Lors de la célébration du cinquantenaire, la plus brillante manifestation nationaliste fut celle qui eut lieu à la chapelle de la garnison de Potsdam. La chapelle était décorée de nombreux drapeaux des Sociétés militaires ; parmi les assistants, on remarquait les deux fils aînés du kronprinz, le prince Oscar et de nombreux autres princes et princesses. On termina la manifestation au chant du *Deutschland uber alles*.

Le député nationaliste Faverenz parla au nom de la municipalité. Il dit qu'une Allemagne forte sans le kaiser est inconcevable. Il ajouta : « Toi, peuple allemand, tu était grand quand tu avais un kaiser, et tu mettais en lui ta foi, ton bonheur et ton espoir. Nous ne voulons pas perdre et notre foi et notre espoir ; et nous sommes heureux de constater qu'ils renaissent à l'horizon. »

Au soldat inconnu

Dimanche matin, à 8 heures, un groupe d'anciens combattants, voulant obtenir de la Chambre des députés une proposition de loi tendant à donner la Légion d'honneur au soldat inconnu, a déposé au pied de la palissade, sous l'Arc-de-Triomphe, une grande couronne de bronze faite de deux branches de chêne et de laurier entrelacées.

La délégation avait également apporté un médaillon en verre bombé, dans lequel se trouvait la croix de la Légion d'honneur, avec un large ruban rouge. Sur un petit ruban tricolore, on avait mis l'inscription suivante : « Pour réparer un oubli. »

Le gardien de l'Arc-de-Triomphe a porté cette palme et le médaillon dans la chambre où reposent les restes du soldat inconnu.

A 10 heures, l'Association des anciens combattants italiens a fait déposer sous l'Arc-de-Triomphe une magnifique gerbe de fleurs. La délégation a été reçue par M. Charles Bertrand, député, secrétaire général de l'Union nationale des Combattants français.

CHRONIQUE LOCALE

100.000 FONCTIONNAIRES DE PLUS ET DE TROP

Un communiqué quasi-officiel faisait connaître que M. Barthou ministre de la guerre avait annoncé qu'il était décidé à liquider le plus vite possible les organismes créés pendant la guerre et dépendant de son ministère.

M. Barthou a adressé une circulaire dans ce sens aux chefs de corps.

Pour qui connaît l'énergie et la volonté du nouveau ministre de la guerre, il semble bien que la promesse faite sera tenue.

L'exemple des économies donné ne manquera pas d'être suivi par tous les autres membres du Gouvernement, car si, pendant 5 ans des services administratifs furent utiles, leur inutilité est aujourd'hui démontrée. Et puis il y a trop de fonctionnaires, d'employés de toutes sortes.

Ainsi, le groupe de la gauche républicaine démocratique a entendu hier lundi l'exposé de M. Dumont, sur la situation financière de la France depuis 1914.

Au cours de son exposé, M. Dumont a fait connaître qu'il y avait en France 100.000 fonctionnaires de plus qu'avant la guerre.

Vous avez bien lu : 100.000 fonctionnaires de plus. Or nul ne contestera ces chiffres qui sont donnés par un des meilleurs spécialistes de nos finances.

Si ce surplus de fonctionnaires n'était composé que de victimes de la guerre, mutilés, réformés, veuves, on pourrait, à la rigueur, s'incliner.

Mais hélas ! ce sont les mutilés réformés, veuves de guerre qui sont les moins nombreux dans ces administrations « provisoires ». On a fait passer, repasser un tas de concours qui les ont éliminés au profit de « pistonnés » qui, aujourd'hui, considèrent avoir des droits acquis à conserver un emploi que l'on avait déclaré, au début, réservé aux victimes de la guerre.

Cela va faire beau chambard quand il faudra liquider tous ces fonctionnaires. M Barthou a promis de procéder à cette liquidation qui s'impose dans l'intérêt des finances du pays.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

La médaille militaire, et la Croix de guerre avec palme sont décernées au soldat Morllion (Camille), du 7e d'infanterie : « Très bon soldat, courageux et dévoué. A été très grièvement blessé, le 26 septembre 1914, en essayant de ramener dans nos lignes, le corps d'un des officiers, mortellement blessé. »

(Pour prendre rang du 27 décembre 1915).

⁂

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207e dont les noms suivent :

Marmiesse Antonin : soldat courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 6 mars 1915, à Somme-Suippe. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Monteil Henri : soldat courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, aux Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Matheau Justin : brave caporal. Est mort glorieusement pour la France, le 13 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Au 7e

M. Verdier, capitaine de réserve au 168e d'infanterie, passe au 7e.

M. Nault, lieutenant de réserve au 169e d'infanterie passe au 7e.

Remise de décorations

La rosette d'officier de la Légion d'honneur a été remise au capitaine Baillargeau, trésorier au 7e, et la Croix de chevalier à M. Joubert lieutenant au 7e, et à M. Bontemps, vétérinaire aide-major.

La médaille militaire a été remise à MM. Bénech et Delfaud, adjudants.

Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour de confiance dans le Gouvernement, nos députés ont voté :

Pour : M. Delmas.

Contre : M. le prince Murat.

M. Delport n'a pas pris part au vote.

La Chambre a adopté par 462 voix contre 77.

LA BAISSE

Comme nous l'avons annoncé samedi le prix des œufs avait fortement baissé. De 7 francs 75 la douzaine, ils furent vendus de 4 à 5 francs. Plusieurs acheteurs ne les payèrent même que 3 fr. 50 la douzaine.

A Gourdon, la baisse a été également importante.

Marché de la Villette

Au marché de la Villette de lundi 24 janvier, il avait été expédié du Lot 845 moutons et 90 porcs.

« Dans le gras les bons cochons obtenaient 5 fr. 40 et le plus souvent, 5 fr. 30 le kilo. »

Conférence de garnison

Une conférence sur « l'organisation du service de santé » sera faite par le médecin-major de 1re classe Godeau, le samedi 29 janvier.

MM. les officiers de complément de toutes armes sont invités à assister à ces conférences. Tenue facultative.

Question et Réponse

Quand régularisera-t-on les titres de pension des anciens fonctionnaires de l'enseignement admis à la retraite en 1919 et 1920 ?

Réponse. — Tous les fonctionnaires de l'instruction publique admis à la retraite en 1919 (et il y en avait plus de 4.000) seraient depuis longtemps en possession de leur brevet de pension, si le vote de la loi du 25 mars 1920 sur les majorations mises en vigueur à partir du 1er janvier précédent, n'avaient nécessité la revision de toutes les liquidations. Mais ceux qui ne possèdent pas encore leurs titres le recevront dans le courant de janvier. Quant aux fonctionnaires admis le 1er octobre dernier, la plus grande partie de leurs dossiers sont actuellement au ministère des finances ; les dossiers non encore liquidés seront envoyés avant le 31 janvier 1921.

Les mauvaises spéculations

Notre excellent confrère l'*Avenir de l'Orne* publie la condamnation suivante prononcée par le tribunal correctionnel d'Argentan.

Desnos Gabrielle, femme Pichonnier, 33 ans, propriétaire-cultivatrice à Boisseila-Lande était poursuivie pour spéculation illicite sur les œufs.

Le 21 décembre, M. Gaudrel, gendarme, de service au marché d'Argentan, avait été informé par les marchands en gros que le cours des œufs était de 850 à 875. Il le fit connaître aux vendeurs qui étiquetèrent leurs œufs de 8.75 à 9 fr. la douzaine. Une demi heure plus tard, le gendarme recevait la plainte d'une acheteuse à laquelle la femme Pichonnier ne voulait pas livrer ses œufs à moins de 10 fr. la douzaine. Le gendarme renvoya la plaignante à la vendeuse marchander une seconde fois les œufs et il entendit parfaitement la prévenue dire : « C'est 10 fr. la douzaine, à prendre ou à laisser ».

La femme Pichonnier a été condamnée à quatre cents francs d'amende, à l'insertion du jugement dans les journaux de l'arrondissement et à l'affichage dudit jugement à la Mairie de Boissei-la-Lande, ainsi que sur les marchés d'Almenesches et d'Argentan.

⁂

On voit que dans l'Orne, les tribunaux ne plaisantent pas et que les spéculateurs ne sont pas l'objet d'une paternelle indulgence.

S'il en avait été partout ainsi, peut-être que la baisse aurait été plus réelle qu'elle ne l'est encore.

CHRONIQUE SPORTIVE

Par suite de la défection de Toulouse-Bonnefoi-Sportif l'Aviron Cadurcien a fait appel Dimanche à l'Equipe I de la « Quercynoise » pour rencontrer son équipe seconde.

Après un excellent entraînement la « Quercynoise bat l'Aviron (2) par 15 à 0 5 essais (Sabaté 2, Clary, Imbert, Aguzou, 1 chacun).

La Partie : Le Lycée a le coup d'envoi et porte aussitôt le jeu dans le camp de l'A. C. Pendant un long moment nous assistons à un duel d'avants. Le Lycée amorce quelques dribblings courageusement arrêtés par les jeunes de l'Aviron qui parviennent à dégager leurs buts. Le ballon sort pour la Quercynoise qui lance enfin ses lignes arrières. Une attaque arrive à Sabaté qui aplatit sur la ligne de but, Imbert reprend et marque plus loin. Est-ce l'essai ? Non. Mêlée. Les avants du Lycée effectuent une série de passes ; l'essai est manqué de peu. La défense de l'Aviron est énergique. Des 22 les avants de la « Quercynoise amorcent une nouvelle attaque à la main le ballon va de Durand à Ayzac, Marrou, Marmiesse, arrive à Aguzou qui termine cette belle phase de jeu par un essai. L'Aviron grâce aux dégagements de Delsol et Palame se maintient un moment aux 50. Il amorce quelques attaques de trois quarts aussitôt arrêtées. Dupont et Prévot tente le drop sans réussir. Un déplacement de Prévot est manqué de peu. L'arrière de l'Aviron dégage, Clary se lance, reprend de volée et marque le second essai pour le Lycée.

A la reprise Hormières et Lacoste jeune de l'Equipe I de l'Aviron renforcent le camp de l'Aviron. La seconde mi-temps sera-t-elle plus disputée ? Non car la « Quercynoise » ajoutera à son score 3 essais, en manquant 2 de justesse.

Dès le début, les Lycéens marquent un moment de faiblesse. Le ballon sort mal, Dupont hésite sur un dribbling, les bleus touchent dans leurs buts. L'Aviron domine, mais les potaches se ressaisissent, le jeu est reporté chez les blancs, d'où il ne sortira plus. Dupont ouvre, Prévot déplace à Imbert qui reprend et marque. Lycée 9, Aviron 0. Les trois-quarts du Lycée attaquent sans cesse. Nous assistons à toute la théorie des recentrages, redoublements d'aile, quelques passes en ciseaux sont même tentées. Sur l'une d'elles Sabaté arrive devant l'arrière, passe à Imbert qui laisse échapper le ballon au moment de marquer. Nouvelle attaque, l'Aviron submergé par ce jeu rapide ne peut organiser sa défense. Ayzac passe à Prévot, celui-ci transmet à Sabaté avec à-propos, qui se lance dans le trou, c'est l'essai entre les poteaux. Le but facile est manqué.

Hormières fatigué quitte le terrain. Mais l'Aviron jouait à 16. Nouvelle attaque des trois-quarts Lycéens, Aguzou démarque l'aile mais la passe est ratée. Enfin sur une dernière attaque le ballon arrive à Sabaté qui marque. La fin est sifflée.

Appréciations : L'Aviron ne pouvait qu'opposer une défense serrée aux attaques incessantes des Lycéens. En ce sens Delgal et Palame se dépensèrent et suivirent constamment. Au début de la reprise Hormières donna le ballon à son équipe, Lacoste jeune essaya de jouer la touche mais son effort nous semble trop désordonné. Avec Iches il forma une bonne 1re ligne qui consolida la mêlée de l'Aviron. Delsol trop truqueur à la mêlée, joua trop souvent le hors-jeu, il évita à son équipe une plus grande défaite. L'arrière Gaillard fut très bon. Il se distingua par sa belle défense et trouva de belles touches.

Au Lycée les avants suivent mieux, la mêlée mieux formée ne permet pas encore au ballon de sortir franchement. Signalons deux beaux départs en passes de toute la ligne dont l'un amena l'essai. A la mêlée Dupont ouvrit plus souvent que son adversaire. Prévot servit toujours convenablement ses lignes arrières et leur permit d'aller 4 fois à l'essai. Les trois-quarts se désintéressant du résultat réussirent à nous montrer du beau jeu. Sabaté est toujours un excellent trois-quarts centre, il fut avec Aguzou un des meilleurs. Les ailiers ne sont pas encore habitués à ce poste, ils nous firent regretter l'absence de Rosset. L'arrière fut moins bon que d'habitude.

L'arbitrage, coique trop large, d'Escoffre convenait à cette partie d'entrainement. Il contenta public et joueurs.

« Le vieux sportif. »

⁂

« UNION SPORTIVE INGRES » I
CONTRE « QUERCYNOISE » I

Jeudi 27 janvier, terrain de l'Ile un match amical mettra aux prises l'excellent quinze de l'« Union Sportive Ingres » (lycée Montauban) et l'équipe correspondante du lycée Gambetta, la « Quercynoise ». Pour une deuxième fois cette année, les Montalbanais vont venir tâter des Cadurciens.

La bataille promet d'être dure, car, on dit grand bien de l'équipe qui se déplace. Et comme les potaches Cadurciens sont très difficiles à battre chez eux, il faudra que les Montalbanais fassent appel à toute leur science, s'ils veulent décrocher la victoire. Nul doute que le public sportif de Cahors, assiste à une belle exhibition de la part des deux quinze.

La « Quercynoise » tâchera de confirmer son excellente forme par ses lignes arrières, qui j'espère, sauront plus d'une fois aller à l'essai.

Sa composition sera la suivante :

Delteil, Aguzou, Sabaté, Rosset, Imbert, Dupont (m), Prévôt (o), Durand (cap.) Marrou, Ayzac, Gorse, Decas, Deshories, Soulié, Marmiesse.

Arbitre : M. Lacoste.

Coup d'envoi à 14 précises

« Le vieux Sportif ».

Ecole primaire supérieure

Une commission municipale étudie actuellement un projet pour l'aménagement des locaux St Gabriel en vue de la création d'un pensionnat à l'Ecole primaire supérieure.

La commission s'est transportée lundi à 2 heures sur les lieux. Un devis s'élevant à 150.000 francs environ a été établi. Une part de ces dépenses sera supportée par l'Etat.

A qui l'échelle ?

Lundi soir, Mme G... demeurant rue V.-Hugo entendant du bruit contre le mur de sa maison, ouvrit la fenêtre et aperçut placée contre le mur une échelle dont un individu revêtu d'un capuchon montait les degrès.

Interpellé, l'individu s'enfuit et laissa l'échelle qui, ce matin a été portée au Commissariat où l'individu n'ira probablement pas, la réclamer.

Déchéance paternelle

Le tribunal civil de Cahors vient de prononcer la déchéance paternelle contre le nommé Wilmyns, sujet belge, dont la femme ainsi que nous l'avons relaté, il y a quelques semaines, mourut brûlée vive, rue Nationale.

Le tribunal a estimé que la conduite de Wilmyns était si déplorable qu'on ne pouvait laisser à ce père la garde des enfants.

Ceux-ci ont été confiés, à titre provisoire, à l'Assistance publique.

Glace brisée

A 1 heure 1/4, c'est le moment où une vive animation règne sur le Boulevard : les écoliers attendent l'ouverture des portes de l'école. Cris, piailleries, galopades, quelquefois disputes.

Lund soir, ils étaient deux qui se poursuivaient : ils couraient, ils franchirent le trottoir, ils étaient lancés, ils ne purent s'arrêter à temps ou plutôt, tout à coup, ils furent arrêtés par la devanture du magasin, à l'enseigne des « Couronnes mortuaires ».

Le choc fut rude, la glace de la devanture céda et tomba se brisant en mille morceaux sur le trottoir. Par bonheur, les deux enfants n'eurent pas de mal : tant mieux. Mais la propriétaire du magasin fut peu satisfaite des dégâts faits à la devanture.

Bicyclette volée

Une bicyclette a été volée dans le couloir de la maison appartenant à M. Toulouse, rue V.-Hugo.

Vols

La série des vols continue. Mlle C... s'était rendue dimanche à sa vigne située en face de Peyroles. Elle eut la désagréable surprise de constater que des malfaiteurs avaient pénétré dans la maison et qu'ils l'avaient pillée.

Divers objets, notamment des jumelles, ont été emportés par les voleurs.

Détail à noter, qui a son importance au cas où les autorité se décideraient à ouvrir des enquêtes sur les vols commis à Peyroles, à St-Georges : dans tous les vols commis on a constaté que les malfaiteurs ne prennent pas d'outils ; ils se contentent d'objets mobiliers, qui peuvent leur être utiles ou qu'ils peuvent revendre.

Pendule, candélabres menus objets, vide-poches, jumelles, etc. etc... voire même un charriot...

Les voleurs, visiteurs des maisons de St-Georges comptent peut-être profiter de ce charriot pour prendre la fuite quand les autorités tenteront de leur mettre la main au collet

Victime d'un escroc

Une marchande de lait demeurant rue Nationale a déclaré qu'elle avait été victime d'un malfaiteur qui lui aurait soustrait une somme de 250 francs.

Escroquerie

Le Parquet instruit une affaire d'escroquerie qui aurait été commise il y a un an à Cahors. Une bonne du café Tivoli perdit un sac contenant des titres au porteur formant un total de 1.000 francs. Ces titres furent vendus à un banquier de Paris par un individu qui, de passage à Cahors, aurait trouvé les titres.

L'affaire ne tardera pas à être débrouillée.

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 10 au 15 janvier 1921 :

Nombre de placements à demeure : 6 hommes, 2 femmes.

En extra : 3 hommes, 2 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

Cézac

Nécrologie. — Un deuil cruel vient de frapper notre maire, M. Mostolac, en la personne de sa vénérée mère, Mme veuve Mostolac, née Izarn, décédée dimanche à l'âge de 86 ans.

Nous prions M. Mostolac et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Limogne

Marché. — Le marché du 21 janvier, coïncidant avec les foires d'Escamps et de Cabrerets, n'a pas eu son importance habituelle. Voici les cours pratiqués :

Truffes, apportées, 100 kilos, toutes vendues de 9 à 11 francs le kilo, suivant grosseur et qualité.

Maïs, de 48 à 54 francs l'hectolitre; avoine, 27 francs les 50 kilos, noix, 60 francs l'hectolitre; cerneaux, de 7 à 7 50 le kilo, suivant qualité : haricots, 50 francs l'hectolitre.

Poulets et dindons, 3 50 la livre; grande baisse sur les œufs, 5 francs la douzaine.

Martel

Fête sportive. — La fête sportive du dimanche 16 janvier a été pleinement réussie. Elle débute par le défilé des moniteurs de l'I. E. P. de Cahors, de la société de gymnastique de Souillac et des jeunes gens des sociétés sportives de Martel, aux accents d'un pas redoublé vivement exécuté par la fanfare de Martel. A l'arrivée sur le terrain, la foule des spectateurs se répand sur les pelouses en forme de cirque qui dominent le terrain d'exercice et le programme est exécuté avec brio par les gymnastes, pendant que la musique nous donne les meilleurs morceaux de son répertoire. Ce fut une belle fête de la jeunesse et du sport.

Nos félicitations à tous les organisateurs, à M. le Lieutenant Duluc. à ses moniteurs, à la jeune société « La Souillagaise » dont les exercices ont été très goûtés et vivement applaudis et aux lauréats des courses pédestres : Courses de 100 m. MM. André Bouygues, de l'Union Sportive martelaise et Grand de la Souillagaise ; courses de 400 m. : M. Duluc de Cahors, fils de M. le Lieutenant Duluc.

Rugby : F. C. Martelais (1) contre F. C. de Souillac (1) font match nul 0 à 0.

Salviac

Syndicat des planteurs de tabacs. — La réunion annelle du syndicat des planteurs de tabacs de Salviac a eu lieu le dimanche 23 janvier à 2 heures, sous la présidence de M. le Dr. Cambornac, maire de Salviac.

Les syndicalistes étaient nombreux à la réunion venus tant pour opérer leur versement annuel que pour procéder au renouvellement du bureau en raison du décès de deux membres estimés : M. Pierre Cabanes vice-président et M. Baptiste Dantony trésorier. Le bureau a été composé de la façon suivante et par acclamations : Président : M. le Dr Cambornac ; Vice président : Gineste ; Trésorier : Emile Dantony ; Secretaire : Denis Villars.

La propreté de nos rues. — Nos rues ont été depuis le début de l'hiver dans un état boueux extraordinaire ; le conseil municipal, mais sans succès, avait ordonné l'adjudication de l'enlèvement des boues. Pas d'adjudicataire et les habitants continuaient à patauger dans la boue !

Depuis samedi M. Very Albéric moyennant le prix de 270 francs s'est engagé à assurer l'entretien de nos rues et à procéder au nettoyage de la fontaine publique.

Nous sommes persuadés que notre petite ville sera ainsi plus attrayante et reprendra la bonne tenue du temps passé.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

LA CONFÉRENCE

Le programme

Voici le programme de la Conférence tel qu'il a été arrêté par les diplomates du Conseil suprême :

Question du charbon : On examinera les conditions nouvelles de l'accord qui doit suivre celui expirant le 31 janvier.

Réparations : Le Conseil étudiera le rapport des experts financiers à la Conférence de Bruxelles et il arrêtera les instructions nouvelles qui seront données aux délégués pour la continuation de cette Conférence.

On s'occupera ensuite de la *politique générale.* A cette partie spéciale du programme figurent la situation actuelle de la Grèce, la politique des Alliés en Orient, la Russie et la situation de la Pologne, les relations avec les Soviets, la crainte d'une attaque de la Pologne au printemps, les frontières polonaises, la question de Vilna, l'attribution de la Galicie orientale, la défense de Dantzig, la question de la Haute-Silésie, la reconnaissance des Etats Baltes et des Etats du Caucase, les crédits nécessaires au relèvement de l'Autriche, le danger éventuel d'une restauration monarchique en Allemagne, en Autriche ou en Hongrie, les relations des Alliés avec les Etats-Unis, le projet américain de la Société des Nations et les dettes des Alliés envers l'Amérique.

On voit combien ce programme est chargé !

Les pourparlers de Bruxelles

Les négociations reprendront incessamment à Bruxelles. M. De Margerie, ambassadeur de France, et M. Seydoux sont chargés de reprendre les pourparlers commencés au sujet du traité de commerce franco-belge.

LE FORFAIT

Les Alliés seraient à peu près d'accord pour la fixation d'un forfait dont le chiffre serait de 85 milliards. Seuls les délégués français y sont encore opposés.

Si ce chiffre était admis, la France recevrait 55 0/0 soit 46 milliards 750 millions. Mais si l'Allemagne pouvait prouver, comme elle l'affirme, qu'elle a déjà avancé 20 milliards tant en marchandises qu'en espèces et en débours, la France n'aurait plus à espérer que 35 milliards 750 millions.

Nous prendrions ce paiement en marchandises en un certain nombre d'années.

L'ambassadeur américain

De Washington : Il est question de nommer le général Pershing ambassadeur à Paris.

L'armée allemande

De Berlin : L'agence télégraphique allemande publie le texte du projet de loi sur la nouvelle organisation armée allemande. Il y aurait 100.000 hommes dont 4.000 officiers. La marine comprendrait 15.000 hommes. La durée du service sera de 12 ans pour les soldats, de 29 ans pour les officiers.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur MOSTOLAC, Maire de Cézac, et Madame MOSTOLAC, née DE VALON ; Madame Gustave MARTIN, née MOSTOLAC, et Monsieur Gustave MARTIN ; Madame Maurice JUBIN, née MARTIN, Monsieur le Docteur JUBIN, médecin-major de 1re classe et leurs enfants ; Messieurs Jean MARTIN et Gabriel MARTIN ; Madame GILBERT-LALANDE, née AYZAC, Monsieur GILBERT-LALANDE et leur fille ; Mesdemoiselles Andrée AYZAC et Marie-Claire AYZAC,

Les familles MARQUÈS, MERCIER, BOURDIN, RUHLE, GRIMAL, PESCHEL, MARTIN et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Madame Veuve Augustin MOSTOLAC
Née Adèle IZARN

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère et cousine décédée à la Chave, commune de Cézac, le 23 Janvier 1921, dans sa 86e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Ce présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ETUDE
DE
Me Louis LESCALE
NOTAIRE A CAHORS

VENTE
D'UN
FONDS DE COMMERCE

Première insertion

Suivant acte reçu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt, et un, Madame Jeanne CEBRON, Veuve DELMAS et Madame Marie-Germaine DELMAS, sa fille, épouse DENILLE, demeurant ensemble à Cahors, rue Labarre, numéro 38, agissant tant en leurs noms personnels que comme se portant fort pour leur autre fille et sœur Mademoiselle Marie-Lucienne DELMAS, encore mineure,

Ont vendu à Monsieur Louis-Jean-Pierre SOULEYRÈS, boulanger, et à Dame Julie NÈGRE, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue Emile Zola, numéro 42.

Le fonds de commerce de « Boulangerie » que Madame Veuve DELMAS exploite à Cahors, rue Labarre, numéro 38, dépendant de la succession de Monsieur Lucien-Napoléon DELMAS.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'Etude du dit Maître LESCALE, dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion renouvelant la présente.

Pour première insertion :

L. LESCALE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 Janvier 1921.

Le marché relativement résistant au Parquet fléchit à nouveau en coulisse sur la nouvelle baisse des devises étrangères. Les indications des places étrangères sont toujours peu encourageantes. Nos rentes françaises sont très fermes, notamment le 3 0/0 qui s'avance à 59,40, 5 0/0 65,20, 4 0/0 1917 et 1918, 68,60 et 68,25, 5 0/0 amortissable 97,75, 6 0/0 100, Crédit national ancien 473, le nouveau 482.

Banques moins fermes : la Paris 1 425, Union Parisienne 1.028, Lyonnais 1.525.

Navigations bien tenues : Suez 6.060, Transatlantique 295, Chargeurs Réunis 860.

Cuprifères faibles principalement le Rio qui revient de 1.460 à 1.420, Tanganyika 81.

Industrielles russes lourdes : Naphte 389, Bakou 2.690, Lianosoff 485, Platine 480, North Caucasian 59.

Pétrolifères en nouvelle réaction sur la baisse des changes et sur le bruit d'une prochaine réduction du prix du pétrole brut : Eagle 315, Shell 292, Royal Dutch 26.300, Omnium des pétroles 690.

Diamantifères et mines d'or faibles sur la baisse de la livre Sterling : de Beers 670, Jagersfontein 145, Crown mines 122, Rand mines 122, Goldfieds 48.

Caoutchoutières soutenues : Financière 144, Malacca 191.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 821, Kuhlmann 698, Pennarroya 1.113.

Après bourse, la livre Sterling reste offerte à 52,40.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. **J. GLASER,** *le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.*

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

Monsieur Glaser, 22 Octobre 1920.

Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Votre merveilleux appareil que j'ai porté jour et nuit sans aucune gêne, a immobilisé ma hernie et grâce à vous je suis guéri. Je vous dois la force et la santé et je vous autorise à publier ma lettre.

Monsieur Joseph REY,
à St-Laurent-des-Hommes (Dordogne).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. **GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils, de 8 h. à 4 h.

Allez donc tous à :

Maurs, jeudi 27 janvier, Hôtel du Commerce.
Aubin, vendredi 28 janvier, Hôtel du Cheval-noir.
Decazeville, lundi 31 janvier, Hôtel de la Poste.
Cahors, 1er Février, jusqu'à 2 h. Hôtel de l'Europe.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

ETUDE
DE
Me François SÉGUY
Avoué près le Tribunal civil de Cahors
Rue Saint-Pierre

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Première Instance de Cahors, le vingt et un janvier mil neuf cent vingt et un,

Entre : Monsieur Louis MONTEIL, propriétaire aux Junies, Dame MONTEIL, épouse assistée et Monsieur Emile BRUN avec lequel elle demeure, château de Picaillou, Pessac-Mérignac, Bordeaux, Demoiselle Zémaïs Antoinette MONTEIL, célibataire majeure aux Junies, Antoine MONTEIL, propriétaire aux Junies,

Et : Marcelin MONTEIL, leur frère, sans profession, demeurant aux Junies,

Il appert que Marcelin MONTEIL susnommé a été interdit de l'administration et de la gestion de sa personne et de ses biens.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt et un.

L'avoué
Signé : François SÉGUY.

Enregistré à Cahors le janvier mil neuf cent vingt et un. Reçu francs décimes compris.

Le Receveur
Signé : PONCHARRAU.

50.000 paires bottes cuissardes très bon état 20 fr. détail ; 16 p 100 p ; 14 p 1000 p au **Campement américain**, Bd Clémenceau, PERPIGNAN.

VOIES URINAIRES Blennorragie, Filaments, Cystite, Prostatite, Rétrécissements, Pertes, Métrites, etc. DÉSESPÉRÉS qui avez tout essayé, adressez-vous au *Laboratoire des Spécialités Urologiques* 22, Bd Sébastopol, PARIS, Service U. (Notice gratis)

FIXALO
177, PRADO - MARSEILLE
Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide.
Solide, couvrant bien, séchant vite.
Lavable, s'appliquant **sur tout.**
Bien moins cher que la peinture à l'huile.
En Vente : Drogueries, Marchands de Couleurs & Matériaux de Constructions.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 26

La tragique aventure
DU
MIME PROPERCE
PAR
Albert BOISSIÈRE

VI

Comment Amélie qui habitait Piccadilly connaissait Properce qui n'y avait jamais mis les pieds.

Tu me dis aussi que je pourrais plus aisément, trouver un « parti », « m'établir »... Hélas ! j'ai tant fait de rêves à ce sujet, tant de rêves qui ne se sont jamais réalisés, que je ne sais plus si le rêve n'est point préférable à la réalité ! C'est vraiment trop d'orgueil, peut-être, pour une jeune fille, sans dot et sans relations, mais je te jure que je n'épouserai jamais que l'homme que j'aimerai... Voilà huit ans que tu as quitté Rouen ; depuis huit ans, tu n'as jamais cessé de me donner de tes nouvelles ; tu es restée ma meilleure amie d'enfance, pour ne pas dire la seule. Crois bien que si, après avoir réfléchi à ta proposition, je n'y accède point, — ce n'est pas pour moi. C'est pour Maxime. Je n'oserai jamais lui parler de ton projet. Je sais qu'une séparation, dans ces circonstances, lui serait trop pénible. Et tu es, avec Maxime, la seule personne que j'aime au monde... Plus tard, peut-être... nous verrons... Mais je n'ai guère confiance en ma bonne étoile !

« Récris-moi dans les huit jours.

« Je t'embrasse de tout cœur, ma chère Amélie,

« MADELEINE. »

— Et puis, quoi ? fit M. Marathon, en écarquillant des yeux ahuris, qu'est-ce que cela prouve ? Que M. Maxime Haubourg avait raison, hier matin... et que sa sœur était bel et bien atteinte de... neurasthénie, pour prier Dieu de lui enlever la vie, alors qu'elle gagnait honnêtement son pain quotidien, à donner des leçons aux enfants qui en ont besoin... C'est très beau, ça, de donner des leçons !

— Permettez, monsieur, il y a encore trois lettres, intervint le greffier...

— Continuez ! se résigna le juge...

Et le greffier, tirant de son enveloppe la seconde missive, continua de la même voix nasillarde :

« *Mont-aux-Malades, 2 octobre.*

« Ma chère Amélie,

« Il fait, ici, un froid de loup et depuis que Maxime n'a plus d'engagement au Théâtre-Lyrique, on n'allume le poêle qu'après la Toussaint. Il n'y a pas de petites économies pour nous ; nous en sommes à regarder à l'achat d'un timbre-poste... Tu vois si la vie est gaie, ma pauvre Amélie. Mais l'aventure qui m'arrive est tellement extraordinaire que je ne résiste pas au désir de te la conter. La voici :

« Avant-hier, comme je revenais de chez Mme Lerat — j'ai dû te parler dans mes lettres de cette Mme Lerat, celle qui dit à sa fille « de ne pas « être trop aimable avec son professeur, parce que ces gens-là sont « des domestiques, un peu plus instruits que les autres et voilà « tout... » — donc, en revenant de chez Mme Lerat, je remontais la rue Jeanne-d'Arc, lorsque, près de la tour de la Grosse-Horloge, je m'entendis appeler par mon nom... « Madeleine ! » Je me retournai et vis un grand jeune homme, à la mise excentrique et à l'aspect très doux, qui rougit jusqu'aux oreilles, enleva son chapeau et me dit avec respect :

« Je vous prie, mademoiselle, de « me pardonner mon impair ; mais « il y a entre vous et Madeleine, ma « femme, une ressemblance si frappante, si excessive et si curieuse « qu'involontairement le cri qui vous « a fait retourner m'a échappé... » Oui, ma chère Amélie, tu te dis... « L'on est exposée à ces sortes de mésaventures lorsqu'on marche seule dans la rue et qu'on revient de chez Mme Lerat, où l'on est traitée en domestique. » Je le crus d'abord ; mais l'attitude de ce grand garçon timide me fit vite revenir sur cette impression... Il me dit encore : « Ne croyez « pas que je sois un plaisantin ; « ce que je vous dis est l'exacte vé« rité... C'est curieux !... c'est évidemment bien curieux ! »

« Et sans me demander la permission de m'accompagner, il se mit à marcher machinalement, à côté de moi. Il était tombé dans une profonde rêverie et répétait, en fixant le bout de ses bottines :

« C'est curieux... c'est excessivement curieux ! » En toute autre circonstance à peu près pareille, j'eus prié l'importun de passer son chemin et de me laisser poursuivre le mien. A la vérité, je dois te dire que je ne le fis point et que je ne sais même pas pourquoi je ne le fis point. Tout en marchant, il m'apprit qu'il s'appelait Properce, qu'il était artiste mime et qu'il n'y avait guère de grand music-hall où il n'eût pas joué. Il m'apprit, en outre, qu'il était marié depuis six ans, à une femme qui s'appelait Madeleine et me ressemblait, comme deux gouttes d'eau se ressemblent. Et il me donnait ces renseignements d'une voix uniforme, monotone, réflétant une extrême lassitude. Si c'était un plaisantin, tu vois, ma chère Amélie, qu'il n'était pas dangereux. Et il me montrait tant de sincérité dans l'accent que je lui répondis spontanément que le plus curieux était que je m'appelasse également Madeleine. Il en fut frappé, comme de stupeur, et répondit :

« Oui c'est bizarre, c'est extraordinairement bizarre... Mais, plus « bizarre encore que la ressem« blance de figure, c'est la façon de « s'habiller qui est identiquement la « même... La coupe de votre costume « tailleur est la coupe du costume « de Madeleine, à la couleur près. « C'est le même chapeau canotier, « c'est la même voilette à pois ; la « même façon de disposer les che« veux, le chignon lourd, très bas, est « pareil ! Ah ! oui, c'est bizarre, bien « bizarre ! »

« Il poussa un profond soupir et ajouta :

« Oui, plus étrange que la res« semblance du visage... qui est mer« veilleuse pourtant ! Madeleine a, « comme vous, mademoiselle, un « grain de beauté sur la joue gau« che... et dans les yeux, ce... ce « tour particulier... Ah ! c'est étran« ge, et je voudrais que vous la vis« siez, vous en seriez stupéfaite ! »

« J'écoutais toujours ce qu'il me racontait et je me demandais où il voulait en venir, lorsqu'il s'arrêta et me dit, après m'avoir respectueusement saluée :

« Excusez-moi, mademoiselle de « vous avoir raconté des choses qui « ne vous intéressent pas. Nous ne « nous rencontrerons probablement « jamais plus ; nous sommes, dans la « vie, deux passants indifférents l'un à « l'autre... et pourtant je sens bien que « je ne vous oublierai pas de sitôt, « vous qui êtes la ressemblance de « la femme à qui j'ai lié mon sort. »

« Et il rebroussa chemin sur ces mots...

« Quoique, à bien réfléchir, ce grand garçon eût plutôt l'air d'un détraqué, avec son histoire, je ne te cacherai pas que j'en fus fort émue, plus peut-être que je n'aurais dû l'être. Je ne parlai point de ma rencontre à Maxime, parce qu'il eût pu en prendre ombrage et me reprocher de m'être laissée aborder dans la rue par un inconnu... Pourtant, va ! ce garçon est un garçon très bien et sans arrière-pensée !... Toute la nuit, je pensai à cette coïncidence bizarre et je ne sais quelle curiosité exagérée me poursuivit ; j'aurais voulu voir mon sosie !...

« Eh ! bien, pour abréger, ma chère Amélie, je l'ai vue ! et c'est comme par hasard que ma curiosité a été satisfaite... Ecoute la suite de mon aventure...

« Hier, en revenant de chez Mlle Rimbert, — j'ai dû te parler de Mlle Rimbert, cette vieille toquée qui me paye un franc le cachet pour apprendre à son perroquet le *God save the King*, — en passant devant le Palais de Justice, qu'aperçus-je ? L'homme de la veille, le nez en l'air, en train d'admirer la fameuse lucarne de style flamboyant... »

. . . . . .

— Ah ! trépigna la dame en rouge, en interrompant la lecture du greffier... C'était ça ton goût pour le style flamboyant !... Hypocrite ! Tu vois où cela t'a mené, et c'est pain bénit !

(*A suivre*)

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le Gérant : A. COUESLANT.